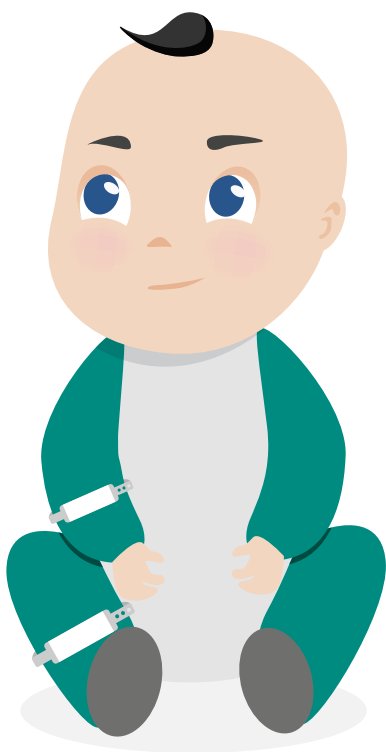


En tout temps



- Le port de la carte d'identité est obligatoire pour tous les membres du personnel;
- Le bébé doit cohabiter 24h/24 avec sa mère;
- Les soins prodigués au bébé doivent être faits dans la chambre. Si ce n'est pas possible, le parent sera invité à accompagner son bébé;
- Le bébé et les parents doivent porter leur bracelet d'identification (1 pour chaque parent et 2 pour bébé);
- Les parents ne peuvent pas circuler avec leur bébé à l'extérieur de l'unité avant d'avoir obtenu leur congé;
- Par courtoisie et sécurité pour les autres usagers, les visiteurs ne peuvent pas attendre dans les corridors.

Pour éviter les chutes



- Placez le bébé dans son berceau **à plat** :
 - lors des déplacements;
 - si la personne qui le tient se sent étourdie, somnolente ou ressent une faiblesse.
- Tenez toujours le bébé **à deux mains**;
- Il n'est pas recommandé de partager le lit, ou le canapé lit, avec votre bébé;
- Ne laissez pas le bébé sans surveillance. Assurez une supervision constante lors :
 - de la pesée;
 - du bain;
 - du changement de couche.

Soyez vigilant afin d'éviter des incidents!

Tous unis pour prévenir les chutes!